



« L'exigence est aujourd'hui d'élargir la coalition internationale en associant mieux la Russie et les pays de la région, qui pourra intervenir sous l'égide des Nations-Unies et définir une solution politique concertée pour stabiliser la zone de manière durable ».

« Nous soutenons la prolongation de l'engagement de nos forces aériennes en Syrie et saluons la décision du Président de la République de l'intensifier. Cependant, nous ne pouvons pas en rester là.

Nos actions doivent à présent nous permettre d'atteindre nos buts de guerre. La question d'une intervention au sol reste irrémédiablement posée. Refuser d'aller combattre ces monstres sur leur sol, c'est se résoudre à ce que cette guerre ne se livre que sur le nôtre. Soyons clairs : il n'est pas question que la France se lance seule dans ce combat.

L'exigence est aujourd'hui d'élargir la coalition internationale en associant mieux la Russie et les pays de la région, qui pourra intervenir sous l'égide des Nations-Unies et définir une solution politique concertée pour stabiliser la zone de manière durable. Ce véritable « Yalta de la lutte contre le terrorisme » que nous appelons de nos vœux, devrait être la première réponse face à Daech et il appartient à la France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, d'être le fer de lance de cette mobilisation internationale et de mener, avec toutes celles et ceux qui placent la dignité humaine au-dessus de tout, cette lutte implacable, longue, violente, que seul un combat peut justifier : celui mené au nom de l'humanité contre la barbarie.

La résolution, adoptée à l'unanimité le 20 novembre dernier, permettant de "prendre toutes les mesures nécessaires" pour combattre Daech est une importante étape politique. Elle doit à présent se traduire en actes. Nous devons également nous poser la question de notre positionnement face au régime syrien. Si dans l'indicible horreur, Daech et le régime syrien se valent, force est de constater que l'un nous fait la guerre et l'autre pas. Il est urgent d'en tirer les conséquences, comme en leur temps Roosevelt, Churchill et De Gaulle s'étaient entendus avec Staline pour éradiquer le nazisme !

Enfin, la France doit prendre l'initiative de relancer l'Europe de la défense, que le Groupe UDI appelle de ses vœux depuis des années. Souvenons-nous que l'Europe a été créée, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour préserver la paix. L'Europe des pères fondateurs, qui s'est éloignée de ses citoyens au fil des années, doit aujourd'hui retrouver un nouveau souffle.

Il est urgent que les pays européens s'unissent pour se donner les moyens de mener une lutte implacable contre le terrorisme islamiste. A cet effet, le recours à la Clause de solidarité communautaire, que la France a eu raison d'invoquer, témoigne des puissants outils dont nous disposons. Reste à les utiliser concrètement, à bon escient et au bon moment. Car cette lutte sera longue, et elle sera difficile, mais il n'y a pas d'alternative, sauf à renoncer à notre sécurité et à renier nos valeurs ».

Philippe FOLLIOT, député du Tarn

Questions au Gouvernement

*« Aujourd'hui, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, notre mobilisation doit être totale pour combattre les violences physiques dont elles sont victimes, mais que dire des violences psychologiques, des violences symboliques, celles qui relèvent de l'intégrisme ? Que dire en effet, de ces femmes, qui, sur notre territoire, sont l'une des cibles de l'obscurantisme religieux ? Que dire encore de cette burqa qui les emprisonne ? Monsieur le Premier ministre, comment comptez-vous lutter contre cette idéologie fondamentaliste qui remet en cause les valeurs sacrées de la République sur notre propre sol ? Comment comptez-vous faire appliquer strictement la loi de 2010 sur le port du voile intégral ? » **Sonia LAGARDE (Nouvelle-Calédonie) - 25 novembre.***

*« Le chômage, malgré une très légère baisse le mois dernier, reste à un niveau jamais atteint dans notre pays, quant aux impôts, vous les avez fait augmenter de plus de 57 milliards d'euros entre 2012 et 2015. En 2016, ce sont 22 milliards d'euros supplémentaires qui seront prélevés aux Françaises et aux Français l'année prochaine. Monsieur le ministre, quand allez-vous, enfin, permettre à notre économie de retrouver la voie de la croissance et mettre en œuvre votre pause fiscale ? » **Franck REYNIER (Drôme) - 24 novembre.***

*« Le projet de loi Santé donne l'impression d'avoir été écrit au coin d'une table. Il n'y a eu aucune concertation avec les organisations représentatives des professionnels de santé. Vous voudriez moderniser le système de santé, mais vous n'écoutez pas ses professionnels. Ce n'est pas un échec que de revoir sa copie. Il est en revanche navrant de persister dans une mauvaise direction. Loin d'améliorer notre système de santé, votre projet de loi le fragilise. Il oppose les uns aux autres : le public au privé, la ville à la campagne, le médecin à son patient. Monsieur le Premier ministre, en cette période de concorde nationale, qu'attendez-vous pour prendre les mesures qu'attendent les Français et les professionnels de santé ? » **Arnaud RICHARD (Yvelines) - 24 novembre.***

Les Attentats de Paris

Trois jours après les attentats survenus le 13 novembre 2015, François Hollande a réuni en Congrès à Versailles Députés et Sénateurs et a annoncé, entre autre, la prolongation de l'état d'urgence pour trois mois, sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'une révision de la Constitution « *pour permettre aux pouvoirs publics d'agir, conformément à l'Etat de droit, contre le terrorisme de guerre* ». Le Groupe UDI, par la voix de son Président Philippe VIGIER, a assuré le Président de la République de son soutien, à ses côtés, pour apporter une réponse à la hauteur de la menace qui pèse sur la France.

Ce soutien vaut « au service de l'intérêt supérieur de la Nation » a souligné Philippe VIGIER, « **car l'union nationale ne consiste pas à donner un blanc-seing à une majorité, quelle qu'elle soit** ». Pour le président du groupe à l'Assemblée « prendre part à l'union nationale, c'est nous unir avec toutes celles et ceux qui ont fait profession de préserver les piliers de notre république. Cette union nationale est précieuse. Elle est fragile. Elle est fragile car les Français ont peur pour leur sécurité et attendent des réponses fortes. **Il est de notre responsabilité collective de faire en sorte qu'elle repose sur des fondations solides, pas sur des postures d'un jour qui, le lendemain, n'auraient plus de sens pour personne. Nous devons être exigeants pour l'avenir de la France** ».

Le 19 novembre, lors de l'examen du projet de loi prolongeant l'état d'urgence, le président de l'UDI, Jean-Christophe LAGARDE a déclaré que « **l'unité nationale ne se décrète pas. Elle doit se construire chaque jour en acceptant un débat respectueux qui seul permettra de formuler ensemble des réponses au défi qui nous est lancé**. Disons-le clairement, le rendez-vous de l'unité nationale, nous l'avons raté en janvier après les premiers attentats. La cause en est le manque d'habitude de nous écouter et de nous comprendre, entretenu par des institutions trop binaires, mais aussi l'insuffisante prise de conscience collective de l'ampleur de la guerre qui nous est livrée ».

Vu du groupe UDI....

Pour le Groupe UDI, il faut apporter **une triple réponse internationale, européenne et nationale** à la menace que représente le djihadisme islamiste :

- ★ **Au plan international** : nous continuons de penser qu'**une intervention au sol en Syrie ne peut pas être écartée d'un revers de main**. Il faut associer les pays de la région, l'Arabie Saoudite, la Russie, l'Iran, le Liban, l'Egypte à la coalition internationale pour espérer conduire avec succès cette intervention, dont la légitimité serait **renforcée par un mandat des Nations-Unies**.
- ★ **Au plan européen** : comment ne pas poser aujourd'hui **les questions de l'espace Schengen**, qui a malheureusement volé en éclat, **de la nécessaire émergence d'une véritable Europe de la défense, d'une coopération plus étroite avec la Turquie et l'Afrique du nord pour contrôler les frontières extérieures de l'Europe** ? Nous devons également mettre en place un registre européen des passagers pour tous les modes de transports, rétablir les contrôles aux frontières pour les vols aériens et prévoir une procédure systématique de co-instruction des enquêtes anti-terroristes par plusieurs Etats-membres.
- ★ **Enfin au plan national, la République doit apporter une double réponse** :
 - **Une réponse sécuritaire**, en prenant **les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des Français et des Françaises** : déchéance de la nationalité pour celles et ceux qui partent faire le djihad, pose de bracelets électroniques pour les individus à risque et fichés, expulsion des prêcheurs de la haine, fermeture des mosquées salafistes, armement des policiers municipaux, possibilité pour les policiers et gendarmes de porter leur arme en dehors du service, renforcement des moyens humains, matériels et financiers de la police et de la gendarmerie pour démanteler systématiquement les réseaux de terroristes identifiés, lutte contre la radicalisation en milieu carcéral et sur Internet.
 - **Une réponse citoyenne, les Français et les Françaises sont courageux et solidaires, prêts à s'engager et à faire vivre l'union nationale**. Faire prospérer cet engagement citoyen est vital. Il nous appartient de permettre à cette France qui entend résister à la tyrannie de le faire. Alors que le déploiement d'effectifs militaires risque d'atteindre ses limites, **il faut favoriser l'engagement réserviste et mobiliser plus utilement et efficacement l'armée de réserve, sous la forme d'une garde nationale**.

Sur le plus long terme, **la France doit mobiliser la communauté internationale autour de vastes plans de progrès et de paix**, car si les grandes mutations qui bouleversent aujourd'hui le monde ne sont pas accompagnées, elles risquent demain de produire des générations et des générations d'extrémistes. Il est vital de **favoriser les grands projets de développement** pour permettre au progrès d'irriguer des territoires dans lesquels le fanatisme prospère sur la misère et sur l'absence d'accès à l'éducation et à la culture.

En séance...

La journée d'initiative parlementaire du Groupe UDI

Lors de chaque session, le **Groupe UDI** bénéficie notamment d'une journée réservée à un ordre du jour fixé par lui. Cette journée d'initiative s'est déroulée le **jeudi 26 novembre dernier** : ont été mis à l'ordre du jour cinq textes dont les fortunes ont été diverses.

- ★ **Proposition de loi proposant une nouvelle orientation de notre système de retraites – Thierry BENOIT (Ille-et-Vilaine). Ce texte a été rejeté par la majorité.**
Triple objectif : rappeler le principe de **solidarité intergénérationnel** en limitant le taux de cotisation et d'assurer une pension de retraite minimale ; mettre progressivement en **extinction les régimes spéciaux** ; s'orienter vers la **création d'un régime universel de retraite par point**.
 - Nous ne pouvons plus accepter **de financer un système à deux vitesses**. Aussi nous avons besoin **d'une réforme systémique** : la mise en extinction des régimes spéciaux ; une convergence entre le public et le privé ; un régime unique de retraite par points pour tous les Français.

- ★ **Proposition de loi visant à accorder des trimestres complémentaires aux responsables associatifs lors du calcul de leur retraite – Yannick FAVENEC (Mayenne). Ce texte a été rejeté par la majorité.**
Objectif : permettre la **validation de trimestres de retraite au titre des responsabilités d'administration exercées dans une association** d'utilité civique.
 - En France, **plus de douze millions de bénévoles s'engagent chaque année** dans quelque 800 000 associations à but non lucratif. Cette proposition de loi s'inscrit dans le **processus de reconnaissance de l'engagement**. Elle permet que l'engagement bénévole soit **reconnu par la société**, sous forme d'une validation de trimestres de retraite, comme c'est le cas du service civique.

- ★ **Proposition de résolution tendant à amplifier la mobilisation collective en faveur de l'aide au développement – Bertrand PANCHER (Meuse). Ce texte a été adopté par l'Assemblée nationale.**
Objectif : **mobiliser notre pays, et à terme la communauté internationale, en faveur de l'aide au développement dont les moyens ne cessent de baisser**.
 - Cette proposition de résolution, **aboutissement d'un travail de plusieurs mois**, fait de rencontres avec les différents acteurs de l'aide au développement et de la coopération décentralisée : ONG, Agences de l'eau, élus du Nord comme du Sud, chercheurs etc. reprend les principales idées que nous défendons depuis longtemps, à **l'image de l'instauration d'une taxe sur les transactions financières au niveau européen**. L'Union européenne reste certainement **l'un des échelons les plus pertinents pour aider les pays du Sud** à se développer. C'est pourquoi nous proposons, dans ce texte, d'élargir des dispositifs nationaux, comme le 1% eau, à l'Union européenne.

- ★ **Proposition de loi tendant à favoriser la baisse de la production de CO2 par le développement de l'effacement électrique diffus - Yves JEGO, (Seine-et-Marne). Ce texte n'a pas été adopté.**
Objectif : **développer l'effacement électrique diffus, qui consiste à effectuer des microcoupures de chauffage électrique essentiellement chez des particuliers**.
 - Dans ce domaine, **la France dispose d'une technique avant-gardiste qu'est l'effacement** qu'il soit industriel ou diffus. Si l'effacement industriel reste difficile à mettre en place, l'effacement diffus – qui concerne principalement les particuliers – **n'est en aucun cas contraignant** (que ce soit matériellement ou financièrement). Au contraire, **un tel dispositif peut permettre à la fois des réductions substantielles de la facture énergétique et des baisses importantes des émissions de gaz à effet de serre**.

- ★ **Proposition de loi organique tendant à faciliter la création d'autorités administratives indépendantes en Nouvelle-Calédonie - Philippe GOMES (Nouvelle-Calédonie). Ce texte a été adopté à l'unanimité.**
Objectif : **permettre la mise en place d'une autorité de la concurrence** chargée de veiller à la régulation économique et de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles, afin **de donner à la Nouvelle-Calédonie les moyens de lutter contre « la vie chère »**.
 - Dans le prolongement de ce texte, la loi organique du 15 novembre 2013 a été adoptée. **La Nouvelle-Calédonie peut désormais créer des autorités administratives indépendantes**, y compris dans le domaine de la concurrence. Cet article devrait notamment permettre la mise en place d'une autorité de la concurrence **chargée de veiller à la régulation économique et de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles**.

Dans la presse

Pour Jean-Christophe LAGARDE, « Si l'on veut combattre efficacement ceux qui arrachent un certain nombre d'enfants de notre pays à la voie normale de la République et de la France, il faut savoir comment ça se passe, qui ils visent et comment. Et je suis toujours effaré de cette espèce d'excuse sociologique qu'on avance alors que 70% des gens qui ont été recrutés par Daech ce ne sont pas des enfants des ghettos, ce ne sont pas des délinquants, ce ne sont pas des gens qui sont passés en prison. Nous n'avons pas fait de diagnostic sérieux et nous n'avons pas de stratégie globale, à l'intérieur et à l'extérieur" - **AFP – 30 novembre**.

Dans une tribune parue sur le site du Huffington Post, **Jean-Christophe FROMANTIN** dénonce « l'état d'esprit qui sous-tend le *vademecum* de l'Association des maires de France (AMF) sur la laïcité, qui est révélateur de la dérive politique qui fragilise progressivement la France. Et, dans le contexte actuel, cette publication raisonne comme une provocation vis-à-vis de tous ceux qui sont profondément attachés à leur pays. Je vois trois problèmes dans cette approche normative de la laïcité : une inversion des valeurs, un renoncement territorial et une dévitalisation des élus ». **AFP – 27 novembre**.

Avec cette nouvelle hausse du chômage, la plus forte depuis 2013, **Philippe VIGIER**, « appelle le Président de la République à lancer, sans plus attendre, la vraie bataille de l'emploi, quitte à faire voler en éclat les tabous du Parti Socialiste. Sans réforme courageuse menée depuis le début du quinquennat, il était malheureusement évident que la baisse du chômage en trompe l'œil enregistrée le mois dernier n'allait être qu'un répit de courte durée. François Hollande doit également annoncer sans délai des mesures fortes sans lesquelles cette réforme constituerait une occasion manquée dans la lutte contre le chômage : l'assouplissement du contrat de travail et la réforme du temps de travail afin de favoriser l'emploi dans les Très Petites et les Petites et Moyennes Entreprises ». **Communiqué – 26 novembre**.

Hervé MORIN estime « impossible » le retour à un service militaire, regrettant qu'il ait été supprimé "par démagogie au nom de la professionnalisation". « Nous n'avons ni les casernes, ni les moyens. Il faudrait embaucher des dizaines de milliers de personnes d'encadrement. Le service militaire volontaire, évoqué récemment en Lorraine par le président François Hollande n'a aucun sens, parce qu'en vérité ceux que l'on veut viser par l'instauration du service national, ce n'est pas ceux qui vont venir dans le volontariat, c'est évident ». Selon le député de l'Eure « le rôle de restauration d'un creuset national doit être dévolu à l'école, avec des projets d'établissements différents selon les quartiers ». **AFP – 23 novembre**.

Philippe VIGIER et Charles de COURSON, dénoncent l'adoption de l'amendement de Jean-Marc Ayrault, première étape d'une fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, qui pèsera de manière insupportable sur les classes moyennes et les familles. Une fois de plus, le Gouvernement a cédé à la pression d'une partie de sa majorité, plus que jamais divisée. Une fois de plus, il fait passer les intérêts de sa majorité avant ceux des Françaises et des Français. Les conséquences seront désastreuses pour les ménages, qui loin de voir enfin se concrétiser la promesse de pause fiscale formulée par le Président de la République, devront faire face à de nouvelles hausses massives de leurs impôts. **Communiqué – 12 novembre**.

Questions au Gouvernement

« Je salue le changement de cap du Président concernant la Russie, mais il faut aller plus loin pour définir une stratégie globale. Daech est la priorité absolue, oui, mais c'est une faute morale et stratégique que de choisir les chiïtes contre les sunnites. Il faut être lucide : le djihadisme ne se développe que parce que des États lui apportent leur concours logistique, financier et militaire (...) Monsieur le Premier ministre, pourquoi ne pas saisir l'opportunité de la COP 21 pour organiser en parallèle un sommet mondial d'urgence contre le djihadisme ? Pouvez-vous, par ailleurs, nous assurer que jamais notre pays n'engagera d'alliances avec tous ces États qui gangrènent notre politique moyen-orientale depuis près de quarante ans ? » **Meyer HABIB (Français hors de France) – 18 novembre**.

« Aux conflits armés qui se tiennent aux portes de l'Europe, nous devons apporter une réponse européenne. Ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra rimer avec le pacte de stabilité. La France ne peut plus agir seule, comme elle le fait actuellement en Centrafrique et au Mali. Face à un ennemi nouveau, nous devons apporter des réponses nouvelles et collectives. Monsieur le Premier ministre, êtes-vous déterminé à prendre le leadership de cette Europe de la défense ? » **Stéphane DEMILLY (Somme) - 17 novembre**.

« Afin d'agir plus efficacement, nous proposons d'instaurer un moratoire sur le RSI. À titre provisoire, les cotisations sociales pourraient être versées sur un compte affecté, le temps de rendre le système plus simple et plus opérationnel. Nous appelons également à des mesures d'urgence pour les travailleurs indépendants : allègement de charges, baisse des cotisations sociales et des prélèvements obligatoires. Osons un plan d'urgence à l'image de celui qui a été proposé aux agriculteurs. Enfin, nous proposons une harmonisation des taux de cotisation et des assiettes de recouvrement. Monsieur le ministre, êtes-vous prêt à agir rapidement en faveur des entrepreneurs, des artisans, des commerçants et des indépendants qui sont les forces vives de nos territoires ? **Thierry BENOIT (Ille-et-Vilaine) – 10 novembre**.